



COMMUNE DE
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie (salle d'honneur)
le jeudi 10 avril 2025 à 20 h 30.**

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. BUDGET PRINCIPAL : CFU 2024 et BP 2025
 - a. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024
 1. Approbation
 2. Affectation du résultat
 - b. BUDGET PRIMITIF 2025
 1. Vote des taux d'imposition
 2. Etude et vote du budget de la commune
- III. AFFAIRES BUDGETAIRES
 - a. Attribution subventions communales aux associations 2025
 - b. Taxe d'aménagement 2026
 - c. Demande de subvention auprès de l'ANS : terrain de football synthétique
- IV. DOMAINE ET PATRIMOINE
 - a. Dénomination de voie – Lotissement Les Escures
 - b. Convention de prêt de salles avec le CNFPT
- V. ACTION EN JUSTICE - Affaire SIORAT HIBON
- VI. INFORMATIONS DIVERSES
 - a. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
 - b. Informations diverses